

# CONTRIBUTION DES FAMILLES (HORS RESTAURATION)

2026—2027

**TARIFS MENSUELS AVEC RÉGLEMENT D'OCTOBRE À JUIN  
ACOMPTÉ À VERSER À L'INSCRIPTION OU À LA RÉINSCRIPTION\***

CLASSES	EXTERNE		FRAIS DE SCOLARITÉ + SURVEILLANCE 1/2 PENSION (HORS REPAS)		FRAIS DE SCOLARITÉ + HÉBERGEMENT INTERNE 4 NUITS (HORS REPAS)		FRAIS DE SCOLARITÉ + HÉBERGEMENT INTERNE 5 NUITS (HORS REPAS)		FRAIS DE SCOLARITÉ + HÉBERGEMENT SEMAINE ET WEEK-END (HORS REPAS)		FRAIS DE SCOLARITÉ + HÉBERGEMENT SEMAINE/WEEK-END ET VACS SCOLAIRES (HORS REPAS)	
	MONTANT ANNUEL (dont 290 € d'acompte)	RÈGLEMENT MENSUEL	MONTANT ANNUEL (dont 290 € d'acompte)	RÈGLEMENT MENSUEL	MONTANT ANNUEL (dont 290 € d'acompte)	RÈGLEMENT MENSUEL	MONTANT ANNUEL (dont 290 € d'acompte)	RÈGLEMENT MENSUEL	MONTANT ANNUEL (dont 1490 € d'acompte)	RÈGLEMENT MENSUEL	MONTANT ANNUEL (dont 1490 € d'acompte)	RÈGLEMENT MENSUEL
<b>COLLÈGE</b> 6 <sup>e</sup> / 5 <sup>e</sup> / 4 <sup>e</sup> / 3 <sup>e</sup>	<b>1292 €</b>	<b>111 €</b>	<b>1451 €</b>	<b>129 €</b>	/	/	/	/	/	/	/	/
4 <sup>e</sup> DVM 3 <sup>e</sup> PM	<b>1202 €</b>	<b>101 €</b>	<b>1361 €</b>	<b>119 €</b>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>LYCÉE PRO /GÉNÉRAL</b> de la 2 <sup>de</sup> à la 7 <sup>me</sup> et CAP	<b>1329 €</b>	<b>115 €</b>	<b>1489 €</b>	<b>133 €</b>	<b>3405 €</b>	<b>346 €</b>	<b>3684 €</b>	<b>377 €</b>	<b>8447 €</b>	<b>772,5 €</b>	<b>9347 €</b>	<b>872,5 €</b>

\* Ces tarifs sont votés en Conseil d'Administration mais sont susceptibles d'être revalorisés en cas de modification substantielle des forfaits versés par l'Etat ou par les collectivités territoriales.

- Ces tarifs comprennent la cotisation à l'A.P.E.L (23€/an/famille) et la contribution solidarité des Maisons Don Bosco (5€/an/élève). Le choix de cotiser ou non se fera lors de l'inscription puis chaque année lors de la réinscription.
- La cotisation IDISS sera à ajouter à la facture pour les classes à horaires aménagés soit 225€/an pour le collège, 275€/an pour le lycée général et technologique et 175 € pour le lycée professionnel. Pour les adhérents au Pôle Espoirs Cyclisme et à la section sportive, une cotisation de 5€ est demandée.

## Adhérents à la Section Sportive, au Pôle Espoirs Cyclisme et à l'UNSS

Une adhésion pour la section sportive cyclisme sera facturée 400€/an  
Une adhésion pour le pôle espoirs cyclisme sera facturée 565€/an  
Une adhésion pour l'UNSS association sportive sera facturée 25€/an

## À noter :

Les périodes de stages en entreprise sont déjà prises en comptes dans le calcul des frais de scolarité, de demi-pension et d'internat et ne donnent donc pas lieu à réduction. Tous les frais d'impayés ou de contentieux sont à la charge des familles.

## RÉDUCTIONS

Pour les familles dont 2 enfants sont scolarisés à Don Bosco, réduction de 180 € par famille et par an.  
Pour les familles dont 3 enfants sont scolarisés à Don Bosco, réduction de 340 € par famille et par an.

## RESTAURATION

Les frais de restauration seront facturés au réel chaque mois. Pour les élèves demi-pensionnaires et internes, la restauration du midi et du soir sont au tarif de 7.30 €, le petit-déjeuner + le goûter au prix de 4.50 €. Pour les élèves externes, le repas exceptionnel du midi est au tarif de 9.80 €.

## BOURSES

Les élèves scolarisés à Don Bosco peuvent bénéficier des « bourses nationales ». Les dossiers sont à faire chaque année entre septembre et octobre pour tous les élèves. La Fondation Don Bosco attribue également des « bourses privées » en fonction des situations économiques et familiales. Les demandes sont à faire chaque année en début d'année scolaire.